

Compte rendu du conseil d'école du mardi 5 novembre 2019

Présents lors du conseil d'école :

Directrice de l'école élémentaire : Mme Bonnevalle

Directrice de l'ALAE : Mme Amprou

Enseignantes : Mmes Legrix, Gabriel, Barthe, Précilio Thoumelin, Ouili, Pellegrino, Fabaron, Bonnevalle, Kriner, Barcelon, Lapeyre, Dengremont

Parents d'élèves délégués : Mme Canal-Jacquot (tête de liste), Mme Rolland, Mme Laruelle, Mme Ohl Charles, Mme Bretos, Mme Hepp, Mme Matchut, M. Raspaud, Mme Verdot

Représentant de la mairie : M. Feuillerat

- **Installation du nouveau conseil d'école et de ses nouveaux membres**

Enseignantes : Mmes Legrix, Gabriel, Barthe, Précilio Thoumelin, Ouili, Pellegrino, Dettai, Fabaron, Bonnevalle, Kriner, Barcelon, Lapeyre, Dengremont.

Directrice : Mme Bonnevalle

Une liste s'est présentée aux élections des parents délégués. 22 parents (11 titulaires, 11 suppléants) ont été élus. Taux de participation : environ 48%.

- **Retour sur le contexte de rentrée scolaire au niveau de l'école (organisation pédagogique et fonctionnelle)**

11 classes : 2 CP (25 élèves pour chacune des deux classes), 2 CE1 (1 à 27 élèves, 1 à 26 élèves), 1 CE1-CE2 (22 élèves), 1 CE2 (26 élèves), 1 CE2-CM1 (21 élèves), 2 CM1 (27 élèves pour chacune des deux classes), 1 CM1-CM2 (24 élèves), 1 CM2 (28 élèves).

Les doubles niveaux ont été allégés par rapport aux classes niveau simple.

Effectif total : 278 élèves.

L'équipe enseignante a été complète dès le début de l'année scolaire.

- **Lecture et vote du règlement intérieur**

Le règlement est relu par l'ensemble des participants.

Modification proposée par Mme Bonnevalle, dans la partie « Hygiène et sécurité » :

Les élèves peuvent fêter leur anniversaire à l'école, selon les modalités imposées par l'enseignant. Seuls les gâteaux industriels sont autorisés afin de permettre une vérification plus simple des ingrédients. Ce contrôle permet une plus grande sécurité vis-à-vis des allergies alimentaires dont souffrent certains élèves.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité. Il sera distribué prochainement.

- **Les évaluations nationales (CP, CE1)**

Les évaluations nationales pour les élèves de CP et de CE1 ont été passées dans la deuxième quinzaine du mois de septembre. Les évaluations ont été légèrement modifiées par rapport à l'an dernier. L'analyse des résultats est disponible depuis mi-octobre. Nous avons réalisé un conseil de cycle avec les maîtresses de maternelle pour analyser les résultats. Notre volonté est d'organiser une meilleure continuité des apprentissages. Nous avons discuté des items les moins réussis, en français et en mathématiques. L'objectif est d'harmoniser nos outils, que ce soit entre les classes

de l'élémentaire mais aussi avec la maternelle. Des temps de concertation seront prévus entre les enseignantes de GS et CP dans l'année. Une nouvelle évaluation est prévue pour les CP, au mois de janvier.

- **Les exercices de sécurité : PPMS « intrusion » et alerte incendie n°1**

Les exercices de sécurité se sont bien déroulés. Dans un premier temps, nous avons réalisé un exercice incendie, en commun avec la maternelle, le mercredi 25 septembre. Les enfants sont habitués et savent comment réagir, dans l'immédiat, mais aussi dans le calme. Il s'est très bien déroulé.

Concernant l'exercice PPMS « intrusion », il s'est déroulé le jeudi 10 octobre. Le scénario imposait une fuite des enfants et des adultes. J'ai démarré l'exercice, avec mon sifflet. Les enseignantes ont relayé le signal d'alarme. Encore une fois, les enfants ont su réagir calmement mais de manière efficace. L'agrandissement du portail entre la cour de récréation et le pré nous a fait gagner du temps. Cependant, c'est désormais le portail qui se situe entre le pré et le gymnase qui pose problème. Il est trop petit. Les élèves se retrouvent donc bloqués à ce niveau et doivent attendre un moment avant de pouvoir sortir. Il faudrait que l'école puisse avoir une clé de ce portail.

D'autres exercices sont à venir au cours de l'année.

- **Rapport des activités pédagogiques mises en œuvre ou à venir en lien avec le projet d'école ou avec les programmes d'enseignement**

Depuis quelques années, la mairie met en place divers projets pour le PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle). Toutes les enseignantes de l'école se sont positionnées pour plusieurs projets et ont réussi à obtenir quelques projets. Toute l'école est concernée par le projet « musique à l'école » avec la mise en place de la chorale, dès le semestre 2. Deux intervenantes (employées par l'EMEA) viennent à l'école. Cette année, il y aura un spectacle de restitution à la salle Alysé, le mardi 16 juin.

Les deux classes de CP, les classes de CE2-CM1 et CE1-CE2 suivent le dispositif « école et cinéma » qui a déjà débuté. A plusieurs reprises, les classes iront au cinéma pour visionner des films. Ils sont exploités en classe, soit avant soit après la séance.

Certaines classes, comme par exemple la classe de CM1-CM2 de Mme Legrix, sont en étroite collaboration avec l'UNICEF. Des intervenants de leur association viennent dans les classes, pour discuter de divers sujets (égalité fille-garçon, etc). D'autres classes sont concernées par ces interventions (CP de Mme Ouili par exemple). Il y aura également un projet mis en place en commun avec l'ALAE.

Des classes de découvertes sont prévues. Il y aura deux classes de découverte à la Franqui : les classes de CE1A (Mme Précilio) et CM1-CM2 (Mme Legrix) du 11 au 13 mai, et les classes de CE1B (Mme Barthe) et CM1B (Mme Bonneville) du 13 au 15 mai. Nous mutualisons les dépenses liées au bus (1 seul aller-retour au lieu de 2). Il y aura possiblement d'autres classes de découverte, mais c'est toujours en discussion à ce jour. Ainsi, nous ne nous avançons pas plus à ce sujet.

D'autres projets sont mis en place au sein même des classes, que ce soit en anglais, en géographie, en production écrite, en accord avec les programmes d'enseignement. Ils permettent toujours un plus grand enthousiasme de la part des élèves, qui sont généralement volontaires et participent avec intérêt.

- **Demandes des enseignantes pour la mairie :**

- Demande des clés du grand portail situé après le pré pour accéder au terrain à l'extérieur de l'école (vers la salle Alysé).
- Le portail du parking enseignant dysfonctionne régulièrement. Il y a des risques pour les enseignants de rester bloquer à l'intérieur du parking.
- Manque d'effectif concernant les animateurs ALAE, ce qui impacte sur les enseignants qui sont désormais obligés de faire l'appel le soir et de dispatcher les élèves selon s'ils vont au portail ou à l'ALAE (cela ne concerne pas tous les enseignants).
- Point sur la chaleur, abordé notamment par les parents.

- **Intervention de la directrice de l'ALAE, Fanny Amrou : transmission école – ALAE et présentation des TAE de l'année**

1. **Exercice évacuation incendie** : effectué par l'ALAE le 17/10 à 13 heures
239 enfants étaient présents avec 12 animateurs, 4 agents de restauration et la directrice.
Tout le monde s'est trouvé au point de rassemblement en moins de 2 minutes, l'exercice s'est bien passé dans l'ensemble. Il sera réitéré dans l'année afin de mieux maîtriser les placements des classes pour les enfants et les animateurs.

2. **TAE de l'année :**

Lundi : l'envers du décor (confection costumes), comédie musicale, jeux de raquettes

Mardi : scrapbooking, anglais, jeux collectifs

Jeudi : cuisine, jeux de balles

Vendredi : cuisine, relaxation, le monde des petites bêtes

Toutes les demandes des enfants ont été satisfaites. L'atelier cuisine a été doublé (jeudi+vendredi) afin de pouvoir proposer suffisamment de séances (6 séances).

Rappel pour les facturations : service gratuit, seul l'ALAE est facturé à partir de 17h40.

- **Intervention des parents : questions diverses**

Les questions pour l'équipe enseignante :

- Est ce que les médiateurs de cour existent toujours ?

Non. Cela n'a pas été remis en place, car les CM2 n'étaient plus motivés et préféraient jouer pendant la récréation. De plus, il ne se sentaient pas écoutés.

- Le banc rose est vu par les enfants comme banc des punis, le concept du banc de l'amitié qui existe dans certaines écoles nous plaît beaucoup et nous souhaiterions avoir votre avis ?

Le banc de l'amitié existe toujours. Ce n'est pas le « banc des punis », qui sont assis autre part. Nous en discuterons avec les élèves.

- Pourquoi toutes les classes ne vont pas à la piscine ?

Les élèves doivent aller à la piscine au cours de leur scolarité. Ils y vont tous plusieurs fois au cours de leur scolarité au Barry. La piscine n'est pas obligatoire chaque année. C'est un choix pédagogique de l'enseignant.

- **Pour les classes découvertes, pourrions-nous solliciter les enseignants à sensibiliser les familles des classes concernées pour s'impliquer dans la vente des gâteaux ou les autres manifestations qui permettent à leur projet de réduire les coûts ?**

Nous essayons de solliciter les parents. Nous en avons parlé lors des réunions de rentrée et nous avons distribué un mot avant les vacances de la Toussaint, pour bien préparer les parents en avance. Nous ne pouvons pas forcer les parents à participer. Toutefois, nous les encourageons grandement... Si vous avez d'autres idées à nous faire parvenir pour davantage encourager les parents, n'hésitez pas à nous en parler.

- **Pourrions-nous mettre en place d'autres actions ? (type partenariat avec des entreprises locales ?)**

Tout à fait, nous vous suivrons à 100 %. N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions. Par contre aucun objet publicitaire ne pourra être distribué aux élèves dans l'école.

[Les questions concernant la mairie \(représentée par monsieur Feuillerat\) :](#)

- **Pourrions-nous savoir si le budget de casquette est toujours à l'étude ? Ou bien la climatisation ? Car la température des classes reste vraiment trop élevée à l'étage malgré la présence des stores, et les élèves travaillent toujours dans le noir.**

Pas de solution, hormis le remplacement des deux climatiseurs qui sont tombés en panne l'année dernière. Une installation plus adaptée et plus pratique doit être prise en charge par la mairie. M. Feuillerat nous indique que cela sera discuté.

- **Comment pouvons-nous agir auprès du personnel de nettoyage pour les sensibiliser au tri sélectif ? (les enseignants y sensibilisent les élèves mais tout finit dans les mêmes poubelles.)**

Un rappel des règles du tri sera fait auprès du personnel et un tri systématique devrait être mis en place. Mme Amprou le rappellera à l'équipe. Un livret explicatif sera demandé pour aider les enseignantes à rappeler les consignes de tri aux élèves.

- **Au sujet du passage piéton, nous vous remercions de votre prise en compte de nos demandes, qu'en est-il de la budgétisation de ralentisseurs et la mise en place d'un feu à déclenchement manuel ?**

La surveillance du passage piéton est une priorité de la police municipale et l'école du Barry est l'école prioritaire (étant donné les dangers de la route très passante située devant l'école). Les parents d'élèves pensent que cette surveillance n'est pas suffisante et demande un autre dispositif qui serait complémentaire (panneau prévenant de la proximité d'une école ou un ralentisseur). M. Feuillerat va faire remonter cette demande.

- **Parking trop petit, peu de place pour les parents d'élèves... Est-ce que le parking enseignant pourrait être agrandi pour que tout le personnel de l'école puisse s'y garer ?**

À étudier.

- **Le sujet de la semaine de quatre jours est revenu dans les questions des parents cette année, y-a-t-il une évolution prévue ?**

L'agglomération a décidé de conserver la configuration actuelle, c'est-à-dire 4 jours et demi, « dans l'intérêt des enfants ».

[Les questions concernant la restauration scolaire :](#)

- **Est ce que le repas végétarien hebdomadaire est une obligation légale ?**

C'est la Loi EGalim en vigueur. Dans les prochaines semaines, un repas végétarien par semaine sera proposé dans nos menus. La cuisine centrale va privilégier des plats conçus dans ses cuisines et

non pas que des produits issus de l'agro-alimentaire.

- Pourquoi utilisons-nous encore les barquettes plastiques alors que le conseil général fait état de barquette alu dans tout le département ?

Les barquettes jetables seront interdites à partir de 2025. Des nouvelles directives seront donc mises en place, comme par exemple : adapter ou racheter des machines de conditionnements, revoir le type de contenant, les stocks existants, etc. Ou prévoir un système durable comme des bacs en inox. L'objectif de cette loi est de réduire drastiquement les déchets et les barquettes en alu génèrent également des déchets.

- Que pouvons-nous faire afin d'éviter le gaspillage alimentaire ? Au moins des produits unitaires ? Une maman déléguée connaît une association qui intervient auprès de plusieurs écoles.

Une démarche similaire a déjà été entreprise sur un autre site, « mon resto responsable » : apparemment complexe à mettre en place. Mme Amprou se rapprochera, lors des prochaines réunions de direction, de ses collègues afin d'en savoir plus sur le projet et étudier la faisabilité au réfectoire du Barry.

Concernant la cantine, Mme Amprou précise que même si les enseignants sont absents et non remplacés, si l'enfant est inscrit à la cantine, alors celle-ci doit être payée par les parents.

Les questions concernant l'ALAE :

- Quelles mesures ont été mises en place pour contrôler les identités au départ des enfants ?

_ Classeurs avec dossiers uniques comportant les informations nécessaires + demande pièce identité. Possibilité pour les familles qui appellent pour changement impromptu d'envoyer un mail à la direction afin d'avoir un écrit.

_ Rappel de l'obligation pour les animateurs de vérifier les identités des personnes non connues selon la procédure ci-dessus : le jour de la rentrée + lundi 29/09 en réunion d'équipe.

_ Possibilité de sanction quant aux agents qui ne respectent pas cette règle de sécurité.

- Que pensez-vous de coller dans les cahiers des enfants, la fiche d'autorisation de sortie, afin de gagner du temps et de l'efficacité pour les agents qui contrôlent le départ ?

Le dossier unique ne peut être reporté dans le cahier. La liste des personnes autorisées évolue au cours de l'année (changement nounou, emploi du temps des familles), la mise à jour serait double et impossible à gérer.

- Comment sécuriser le départ des enfants qui ne seraient pas inscrits à l'ALAE le soir mais qui n'auraient pas été récupérés ?

La pré-inscription du soir est une sécurité pour les familles. L'agent de sécurité effectue un passage avant 16h30 aux abords de l'école (mais cela n'engage pas sa responsabilité en cas de manquement des familles, il est là pour aider à la sécurité). Au-delà de cela, les familles sont responsables de leur enfant et doivent appeler l'ALAE. L'enfant concerné sera alors gardé à l'ALAE.

- Pourrions-nous obtenir une salle calme pour une étude surveillée afin de travailler dans le calme ?

Dans la mesure où l'ALAE accueille entre 120 et 150 enfants le soir, les locaux sont occupés en totalité. La salle de motricité reste la seule option possible mais le passage des enfants qui récupèrent leur cartable causera toujours une gêne.

- Est-il possible de que les enfants se produisent sur scène le jour de la fête de fin d'année afin que les parents puissent découvrir le travail réalisé en TAE ?

Les spectacles préparés en TAE sont produits le dernier jour du TAE de chaque période, et ce afin de permettre aux parents de voir ce que leurs enfants ont préparé et leur permettre d'accéder à l'ALAE pendant un temps d'échange. Préparer tout cela pour la fin de l'année ferait doublon avec cet objectif et serait compliqué à mettre en place (reformer les groupes et les faire répéter sur le temps du midi qui comporte d'autres projets). La scène pourrait être investie d'une manière différente par l'ALAE : petit spectacle de jonglage et d'équilibre (animateur qui anime déjà des ateliers le midi, voir si les enfants se mobiliseraient sur un aspect spectacle) avec possibilité de faire participer les enfants présents après la représentation.

- Pour la soirée jeux de société dont la date estimée est le 03/04/2020, est-il possible de prévoir une réunion commune avec les parents délégués de la maternelle afin de définir les objectifs de chacun et garantir une logistique sereine ?

Date retenue : vendredi 03 avril. Une réunion sera programmée (janvier ?) avec les parents délégués mater/élémentaire et direction ALAE des 2 côtés.

Le conseil d'école est clos à 19h30.